

6 novembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 6 novembre 2018, à 19 h 30** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BERTRAND, Jérôme	Commissaire – heure de l'assermentation : 19 h 58
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents – primaire et secondaire – départ 21 h 40
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
VÉZINA, Caroline	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Mme Martine Fleury agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après un moment de réflexion préparé par Mme Marie-France Painchaud, le président déclare la séance ouverte.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018.
6. Assermentation des commissaires représentants des parents.

7. Remerciement à Mme Brigitte Caron (commissaire parent primaire et secondaire).
8. Période de questions accordée au public.
9. Actualisation au plan d'engagement vers la réussite 2018-2019 : présentation du modèle de concomitance FGA/CFTC (Annie Élément, Dave Beaulieu, Marie-Claude Grenier). – **POINT REPORTÉ**
10. Correspondance et dépôt de documents.
11. Dénonciation d'intérêts.
12. Nomination d'un commissaire et assermentation.
13. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2017-2018 (avis public).
14. Approbation des budgets des établissements pour l'année scolaire 2018-2019.
15. Évaluation du rendement de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.
16. Nomination des membres du comité exécutif pour un mandat d'un (1) an (5).
17. Nomination des membres du comité de vérification et du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat de deux (2) ans (7).
18. Nomination des membres du comité consultatif de transport pour un mandat de deux (2) ans (2).
19. Nomination de deux commissaires au Comité des ressources humaines pour un mandat de deux (2) ans.
20. Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité d'examen d'une demande de révision d'une décision pour un mandat de deux (2) ans.
21. Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de sélection du personnel cadre des établissements pour un mandat de deux (2) ans.
22. Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de sélection du personnel cadre des services pour un mandat de deux (2) ans.
23. Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) pour un mandat de quatre (4) ans.
24. Nomination d'un délégué et d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour un mandat de quatre (4) ans (substitut).
25. Décision à la suite de l'avis émis par le protecteur de l'élève – rapport de plainte no 2018-2019/07.
26. Rapport du comité de parents – réunion du 24 octobre 2018.
27. Rapport du comité EHDAA – réunion du 29 octobre 2018.
28. Rapport du comité exécutif – réunion du 16 octobre 2018.
29. Rapport des comités du conseil :
  - Comité de vérification – réunion du 22 octobre 2018;
  - Comité de gouvernance et d'éthique – réunion du 22 octobre 2018;
  - Comité consultatif de transport;
  - Comité des ressources humaines.
30. Rapport des autres comités :
  - Comité de répartition des ressources – réunion du 10 octobre 2018;
  - Fondation des Premières-Seigneuries – assemblée annuelle du 29 octobre 2018;
  - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
  - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 25 octobre 2018.
31. Communication du Président.
32. Communication de la Direction générale.
33. Questions et commentaires des commissaires.
34. Levée de la séance.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2018.

6. **ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DES PARENTS.**

Mme Marie-Claude Asselin procède à l'assermentation des trois commissaires représentants des parents : Mme Caroline Vézina pour le primaire, Mme Nancy Bédard pour le secondaire et Mme Marie-Pier Genest pour le primaire ou le secondaire.

Par la suite, M. René Dion les félicite pour leur implication à la Commission scolaire et leur souhaite un bon mandat.

Les formulaires d'assermentation se retrouvent dans les archives du Secrétariat général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

7. **REMERCIEMENT À MME BRIGITTE CARON (COMMISSAIRE PARENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

M. René Dion, président, remercie chaleureusement Mme Brigitte Caron, commissaire représentant le comité de parents – primaire ou secondaire pour son implication et tout le travail accompli lors de son mandat.

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

**Mme Line Beaudoin, vice-présidente aux relations du travail du syndicat du personnel de soutien**

- Demande à quel moment la décision sera prise à savoir si les écoles Joseph-Paquin et de l'Envol seront institutionnalisées et le moment où le syndicat sera consulté dans cette démarche?

Mme Marie-Claude Asselin précise qu'il n'y aura pas d'institutionnalisation de ces écoles. Actuellement un projet pilote de fusion administrative est en cours. Pour cette année, une analyse sera effectuée en vue d'identifier les forces et les défis de ce modèle mis en place. Elle demeure disponible pour répondre à toute demande d'information ou rencontrer le personnel au besoin.

9. **ACTUALISATION AU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2019 : PRÉSENTATION DU MODÈLE DE CONCOMITANCE FGA/CFTC (ANNIE ÉLÉMENT, DAVE BEAULIEU, MARIE-CLAUDE GRENIER)**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 16 octobre 2018.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 3 octobre 2018.
- Procès-verbal de la rencontre du comité EHDAA du 4 juin 2018 et de l'assemblée générale (élections) du comité EHDAA du 1<sup>er</sup> octobre 2018.
- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration de la Fondation du 11 avril 2018.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de répartition des ressources du 19 septembre 2018.
- Feuillelet « Parlez-vous cannabis ? ».
- Évaluation de la rencontre.

11. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

12. **NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET ASSERMENTATION**

CONSIDÉRANT la démission de la commissaire Mme Josée Brassard de la circonscription 6 de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 3 du projet de loi 185 reportant la prochaine élection scolaire générale de novembre 2018 prévoyait que, toute vacance à un poste de commissaire survenant avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019 est comblée par le conseil des commissaires de la façon prévue au premier alinéa de l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires, le conseil des commissaires doit combler le poste vacant dans les 30 jours de la fin du mandat, après consultation du comité de parents institué en vertu de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la résolution CC-18-19/012 adoptée le 11 septembre 2018 en lien avec le processus de remplacement d'un commissaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a décidé de procéder par appel de candidatures public (avis public, site Internet CSDPS, sites-écoles et présidents des conseils d'établissement);

CONSIDÉRANT le processus d'entrevues réalisé par le comité de sélection du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sélection du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté tel que le prévoit la Loi sur les élections scolaires, lors de la rencontre du 24 octobre 2018 (résolution CP-18/19-12);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 6 novembre 2018;

CC-18/19-024

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu de nommer M. Jérôme Bertrand au poste de commissaire pour la circonscription 6.

Mme Marie-Claude Asselin procède à l'assermentation de M. Jérôme Bertrand.

Le formulaire d'assermentation se retrouve dans les archives du Secrétariat général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

CONSIDÉRANT le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 qui a été préparé par la direction du Service des ressources financières de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que « la direction générale soumet le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant au conseil des commissaires »;

CONSIDÉRANT l'analyse du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2017-2018 réalisée par le comité de vérification lors de sa rencontre du 22 octobre 2018;

CONSIDÉRANT l'avis public diffusé le 23 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a pris connaissance du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2017-2018;

CC-18/19-025

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que le conseil des commissaires accepte le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour l'exercice s'étant terminé le 30 juin 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'établissement adopte le budget de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 110.13 de la Loi sur l'instruction publique lequel prévoit que l'article 96.24 s'applique également aux centres compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la Commission scolaire doit approuver le budget des établissements;

CONSIDÉRANT que les budgets ont été adoptés par les conseils d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires à sa séance du 6 novembre 2018;

CC-18/19-026

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu que les budgets des établissements pour l'année scolaire 2018-2019 apparaissant à l'annexe 1 soient approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. ÉVALUATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

CONSIDÉRANT la résolution CC-17/18-007 relativement aux attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la rencontre des membres du comité des ressources humaines s'étant tenue le 18 septembre 2018 afin de discuter de l'évaluation du rendement de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT les travaux du conseil des commissaires lors d'une rencontre de travail tenue le 15 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la rencontre des membres du comité des ressources humaines s'étant tenue le 23 octobre 2018 afin de présenter à la directrice générale son évaluation du rendement pour l'année scolaire 2017-2018;

CC-18/19-027

IL EST PROPOSÉ par M. René Dion et résolu:

- que le rapport d'évaluation de la directrice générale soit adopté;
- que les documents ayant servi à l'évaluation du rendement de la directrice générale soient détruits, hormis deux copies pour la direction générale et le directeur du service des ressources humaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR UN MANDAT D'UN (1) AN**

CONSIDÉRANT que le président est membre d'office du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que les commissaires représentant des parents ont nommé Mme Nancy Bédard au comité exécutif;

La présidence des élections invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de quatre membres du comité exécutif de la Commission scolaire :

Madame Catherine Ratté propose monsieur Jérôme Bertrand.

Madame Mélanie Fortin propose monsieur Claude Giroux.

Madame Hélène Chabot propose monsieur Clément Turcotte.

Madame Marie-Pier Genest propose madame Marie-France Painchaud.

Madame Nancy Bédard propose madame Hélène Chabot.

Madame Marie-Pier Genest propose monsieur Bernard Brassard.

CC-18/19-028

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte d'être mis en candidature.

Les personnes suivantes acceptent d'être mises en candidature.

<u>M. Bernard Brassard</u>	<u>M. Claude Giroux</u>
<u>Mme Marie-France Painchaud</u>	<u>M. Jérôme Bertrand</u>

CONSIDÉRANT la résolution CC-14/15-033 portant sur la composition du comité exécutif adoptée le 11 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat des membres du comité exécutif est fixée à un an;

CC-18/19-029

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu de nommer les personnes suivantes au comité exécutif :

<u>M. Bernard Brassard</u>	<u>M. Claude Giroux</u>
<u>Mme Marie-France Painchaud</u>	<u>M. Jérôme Bertrand</u>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

CONSIDÉRANT que le président est membre d'office au comité de vérification et au comité de gouvernance et d'éthique;

La présidence d'élection invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de sept membres au comité de vérification et au comité de gouvernance et d'éthique.

Madame Hélène Chabot propose monsieur Clément Turcotte.  
Madame Catherine Ratté propose madame Mélanie Fortin.  
Monsieur Claude Giroux propose madame Dominique Lizotte.  
Madame Stéphanie Morasse propose madame Catherine Ratté.  
Madame Catherine Ratté propose madame Marie-Pier Genest.  
Madame Marie-Pier Genest propose madame Caroline Vézina.  
Madame Hélène Chabot propose madame Stéphanie Morasse.  
Madame Catherine Ratté propose madame Marie-France Painchaud.

CC-18/19-030

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La présidence d'élection demande à chaque candidat-e, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis-e en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

<u>Mme Marie-France Painchaud</u>	<u>Mme Dominique Lizotte</u>
<u>Mme Stéphanie Morasse</u>	<u>Mme Mélanie Fortin</u>
<u>Mme Caroline Vézina</u>	<u>M. Clément Turcotte</u>
<u>Mme Catherine Ratté</u>	

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire au comité de vérification et au comité de gouvernance et d'éthique est fixée à deux ans;



CC-18/19-031

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu de nommer les personnes suivantes au comité de vérification et au comité de gouvernance et d'éthique:

<u>Mme Marie-France Painchaud</u>	<u>Mme Dominique Lizotte</u>
<u>Mme Stéphanie Morasse</u>	<u>Mme Mélanie Fortin</u>
<u>Mme Caroline Vézina</u>	<u>M. Clément Turcotte</u>
<u>Mme Catherine Ratté</u>	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

La présidence d'élection invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de deux membres au comité consultatif de transport.

Madame Dominique Lizotte propose madame Hélène Chabot.  
Monsieur Bernard Brassard propose madame Stéphanie Morasse.  
Monsieur Claude Giroux propose monsieur René Hudon.

CC-18/19-032

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La présidence d'élection demande à chaque candidat-e, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis-e en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

<u>M. René Hudon</u>	<u>Mme Hélène Chabot</u>
<u>Mme Stéphanie Morasse</u>	

La présidence d'élection invite les candidates et les candidats qui le désirent à faire valoir leur candidature. Par la suite, un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : Mme Stéphanie Morasse	NOM : M. René Hudon
Nombre de votes : 13	Nombre de votes : 8
NOM : Mme Hélène Chabot	
Nombre de votes : 10	

La présidence d'élection déclare les candidats suivants élus-es à la majorité des voix exprimées par les membres présents, au comité consultatif de transport.

<u>Mme Stéphanie Morasse</u>	<u>Mme Hélène Chabot</u>
------------------------------	--------------------------

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire au comité consultatif de transport est fixée à deux ans;

CC-18/19-033

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu de nommer les personnes suivantes au comité consultatif de transport :

<u>Mme Stéphanie Morasse</u>	<u>Mme Hélène Chabot</u>
------------------------------	--------------------------

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**19. NOMINATION DE DEUX COMMISSAIRES AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

CONSIDÉRANT que le président et la vice-présidente font partie d'office du comité des ressources humaines;

La présidence d'élection invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de deux membres au comité des ressources humaines.

Madame Mélanie Fortin propose madame Marie-Pier Genest.  
Madame Dominique Lizotte propose monsieur Claude Giroux.  
Madame Marie-France Painchaud propose madame Catherine Ratté.  
Monsieur Bernard Brassard propose monsieur Jérôme Bertrand.  
Madame Nancy Bédard propose monsieur Yvon Blanchet.

CC-18/19-034

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La présidence d'élection demande à chaque candidat-e, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis-e en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

Mme Catherine Ratté

Mme Marie-Pier Genest

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire au comité des ressources humaines est fixée à deux ans;

CC-18/19-035

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu de nommer les personnes suivantes au comité des ressources humaines :

Mme Catherine Ratté

Mme Marie-Pier Genest

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**20. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ D'EXAMEN D'UNE DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité d'examen d'une demande de révision d'une décision :

Madame Mélanie Fortin propose madame Marie-Pier Genest.  
Madame Hélène Chabot propose madame Dominique Lizotte.  
Monsieur Claude Giroux propose madame Catherine Ratté.

CC-18/19-036

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis(e) en candidature.

Les personnes suivantes acceptent d'être mises en candidature :

Mme Dominique Lizotte

Mme Marie-Pier Genest

Considérant les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique relatifs à la révision d'une décision concernant un élève;

CONSIDÉRANT la résolution CC-98/99-051 ayant pour objet l'institution d'un comité d'examen d'une demande de révision d'une décision conformément aux articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire et du commissaire substitut au comité d'examen d'une demande de révision d'une décision est fixée à deux ans;

CC-18/19-037

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Fortin et résolu :

- Que Mme Dominique Lizotte soit nommé(e) membre du comité d'examen d'une demande de révision d'une décision;
- Que Mme Marie-Pier Genest soit nommé(e) substitut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**21. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE SÉLECTION DU PERSONNEL CADRE DES ÉTABLISSEMENTS POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de sélection du personnel cadre des établissements :

Madame Marie-Pier Genest propose monsieur René Dion.  
Madame Hélène Chabot propose monsieur Clément Turcotte.  
Madame Stéphanie Morasse propose madame Hélène Chabot.

CC-18/19-038

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis(e) en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

\_\_\_\_\_ M. Clément Turcotte

\_\_\_\_\_ M. René Dion

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire aura éventuellement à combler des postes de cadres d'établissement;

CONSIDÉRANT l'importance de la participation d'un commissaire au processus de sélection dès le début du processus;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire au comité de sélection du personnel cadre des établissements est fixée à deux ans;

CC-18/19-039

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu :

- Que M. René Dion soit nommé(e) membre du comité de sélection du personnel d'encadrement des établissements;
- Que M. Clément Turcotte soit nommé(e) substitut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**22. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE SÉLECTION DU PERSONNEL CADRE DES SERVICES POUR UN MANDAT DE DEUX (2) ANS**

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de sélection du personnel cadre des services :

Monsieur Bernard Brassard propose madame Marie-France Painchaud.  
Madame Marie-Pier Genest propose madame Hélène Chabot.  
Madame Nancy Bédard propose monsieur Clément Turcotte.

CC-18/19-040

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis(e) en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

M. Clément Turcotte

Mme Marie-France Painchaud

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire aura éventuellement à combler des postes de cadres des services;

CONSIDÉRANT l'importance de la participation d'un commissaire au processus de sélection dès le début du processus;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire au comité de sélection du personnel cadre des services est fixée à deux ans;

CC-18/19-041

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Morasse et résolu :

- Que Mme Marie-France Painchaud soit nommé(e) membre du comité de sélection du personnel d'encadrement des services;
- Que M. Clément Turcotte soit nommé(e) substitut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**23. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE GESTION DU CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG (CFTC) POUR UN MANDAT DE QUATRE (4) ANS**

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg :

Monsieur Bernard Brassard propose madame Dominique Lizotte.  
Madame Hélène Chabot propose madame Nancy Bédard.  
Madame Catherine Ratté propose monsieur René Hudon.

CC-18/19-042

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis(e) en candidature.

Les personnes suivantes ont accepté d'être mises en candidature.

M. René Hudon

Mme Dominique Lizotte

Mme Nancy Bédard

Le président invite les candidates et les candidats qui le désirent à faire valoir leur candidature. Par la suite, un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : Mme Dominique Lizotte	NOM : M. René Hudon
Nombre de votes : 12	Nombre de votes : 7
NOM : Mme Nancy Bédard	
Nombre de votes : 12	

Les candidates suivantes ayant obtenu la majorité des voix des membres présents, le président les déclare élues :

Candidat(e) élu(e) : Mme Dominique Lizotte  
Substitut : Mme Nancy Bédard

CONSIDÉRANT les résolutions CC-98/99-152 et CC-99/00-034 concernant l'établissement d'un centre de formation professionnelle à vocation nationale sous le nom de Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT que selon l'article 2.2.2 de l'annexe à l'entente relative à la fonction du Centre de formation en transport de Charlesbourg, le comité de gestion comprend un membre du conseil des commissaires de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat du commissaire siégeant au comité de gestion est fixée à 4 ans;

CC-18/19-043

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Fortin et résolu :

- Que Mme Dominique Lizotte soit nommé(e) représentant(e) du conseil des commissaires de la Commission scolaire afin d'agir à titre de membre du comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg;
- Que Mme Nancy Bédard soit nommé(e) substitut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**24. NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ) POUR UN MANDAT DE QUATRE (4) ANS**

Monsieur le président indique qu'il siègera au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination d'un substitut au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Monsieur Clément Turcotte propose madame Marie-France Painchaud.

CC-18/19-044

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La personne suivante accepte d'être mise en candidature :

Mme Marie-France Painchaud

CONSIDÉRANT que le Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec est composé entre autres de la présidence de la Commission scolaire ou du représentant désigné;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un substitut pour remplacer le président avec les mêmes droits et privilèges;

CC-18/19-045

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu de nommer Mme Marie-France Painchaud comme substitut au président de la Commission scolaire au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**25. SUIVI AUX RECOMMANDATIONS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT DE PLAINTE NO 2018-2019/07**

CONSIDÉRANT que le Protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries est intervenu dans un dossier d'élève;

CONSIDÉRANT l'analyse de la plainte faite par le Protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT que le 26 octobre 2018, le Protecteur de l'élève a déposé son rapport, dont les conclusions et recommandations sont libellées respectivement comme suit :

**« Conclusions :**

*Nous considérons comme légitime la demande du parent. Toutefois, la Commission scolaire, dans sa prise de décision et dans l'application des règles des programmes de sport-études, doit s'assurer de la gestion desdits programmes.*

*Ainsi, en conformité avec le mandat et le pouvoir accordé au protecteur de l'élève tel que mentionné dans la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire et plus particulièrement, l'article 29 de ce règlement, nos conclusions sont les suivantes :*

- *Après avoir pris connaissance des divers documents pertinents au dossier, de l'information obtenue et en avoir fait l'analyse, nous considérons la plainte comme non fondée. Nous ne pouvons conclure que les droits du plaignant n'ont pas été respectés au regard des services offerts par la Commission scolaire.*
- *À partir de l'analyse de la situation, nous considérons que les intervenants concernés de la Commission scolaire nous sont apparus s'être acquittés de leurs responsabilités dans la présente affaire en respectant les règles du programme de sport-études. »*

CONSIDÉRANT qu'aucun correctif n'est proposé à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'aucune recommandation n'est émise à la Commission scolaire

CC-18/19-046

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Morasse et résolu :

Que le conseil des commissaires prenne acte des conclusions du Protecteur de l'élève indiquées dans son rapport de plainte n° 2018-2019/07, conclusions déclarant la plainte comme non fondée.

M. Claude Giroux demande le vote.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**26. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS – RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2018**

Mme Nancy Bédard fait un résumé des sujets discutés lors de la réunion du 23 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 28 novembre 2018.

Elle précise qu'un parent questionnait l'absence d'un kiosque pour l'école spécialisée Joseph-Paquin au Salon des Premières-Seigneuries.

Mme Marie-Claude Asselin précise que l'école Joseph-Paquin est un établissement suprarégional et que les parents ne peuvent volontairement effectuer ce choix d'école. Il est à noter que des critères d'admission s'appliquent pour l'admission des élèves à cet établissement. La présence d'un kiosque n'est donc pas requise au Salon des Premières-Seigneuries, d'autant plus que les représentants au kiosque EHDAA peuvent répondre aux préoccupations des parents.

## **27. RAPPORT DU COMITÉ EHDAA – RÉUNION DU 29 OCTOBRE 2018**

Mme Stéphanie Morasse fait état des différents sujets traités lors de la réunion du 29 octobre dernier.

Elle mentionne que les journées EHDAA sont les 25 – 26 février 2019.

Elle indique qu'elle a été réélue comme commissaire représentante du comité de parents d'élèves HDAA, toutefois, cette nomination doit faire l'objet d'une approbation au comité de parents.

## **28. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2018**

Comme le procès-verbal du dernier comité exécutif a été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis.

## **29. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

### **Comité de vérification – réunion du 22 octobre 2018**

Mme Catherine Ratté fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 22 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 10 décembre 2018.

### **Comité de gouvernance et d'éthique - réunion du 22 octobre 2018**

Mme Mélanie Fortin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 22 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 10 décembre 2018.

### **Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre.

### **Comité des ressources humaines**

Aucune rencontre.

## **30. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS**

### **Comité de répartition des ressources – réunion du 10 octobre 2018**

Mme Marie-Claude Asselin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 10 octobre 2018, notamment du modèle de répartition en orthopédagogie. La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre 2018.

#### **Fondation des Premières-Seigneuries – assemblée annuelle du 29 octobre 2018**

M. Clément Turcotte fait un résumé des sujets discutés lors de la réunion du 23 octobre dernier. La date de la prochaine rencontre n'est pas encore déterminée.

#### **Arrondissement de Beauport Ville en santé**

M. Clément Turcotte informe qu'une rencontre est prévue le 21 novembre prochain.

#### **Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 25 octobre 2018**

Mme Hélène Chabot fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 25 octobre dernier.

### **31. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Monsieur Dion a participé aux événements suivants :

10 octobre 2018 : lancement officiel de la Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat à l'agora de l'école secondaire de la Seigneurie en présence de Mme Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval, de M. Michel Gendron, doyen de la FSA (Faculté des sciences de l'administration) de l'Université Laval, de Mme Maripier Tremblay, directrice de cette nouvelle chaire et de M. Andrew T. Molson, président de la Fondation Molson et des 120 élèves inscrits au programme. Mme Lise Breton, directrice de l'école et hôte de cet événement était accompagnée de Mmes Véronique Boivin et Nancy Lavergne, enseignantes dans ce programme.

11 octobre 2018 : cérémonie de clôture des Chantiers urbains 2018 à la salle de réception de l'Hôtel de Ville de Québec en présence de M. Régis Labeaume, maire de Québec, des représentants, des partenaires de ce programme et des jeunes travailleurs.

12 octobre 2018 : participation à une table ronde à l'écoute des Québécois à l'hôtel Ambassadeur avec le député conservateur M. Alupa Clark pour l'arrondissement Limoilou-Beauport.

17 octobre 2018 : visite du professeur émérite M. Michael Fullan, agent de développement et auteur de plusieurs livres dont « LE LEADERSHIP MOTEUR » et « La cohérence ». Ayant entendu parler du changement systémique qui s'opère dans notre organisation en termes d'approches collaboratives, il vient à notre rencontre pour voir ce qui se fait et constater l'impact sur l'apprentissage des élèves, mais aussi offrir de la rétroaction pour soutenir notre évolution. Des équipes dynamiques et engagées des écoles primaires de la Fourmière et Guillaume-Mathieu, de même que des écoles secondaires de la Courvilloise et de la Polyvalente de Charlesbourg ont présenté leurs démarches et réalisations respectives. Une délégation de la France participait également à l'activité.

19 octobre 2018 : inauguration de la cour d'école à l'école de la Châtelaine. Différentes sources de revenus ont rendu possible ce projet : le MEES, la Caisse Desjardins de Château-Richer, le Grand Défi Pierre Lavoie et la ville de Château-Richer.



19-20 octobre 2018 : conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec. M. Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a rencontré les présidences des commissions scolaires et chaque région du Québec lui a présenté ses principales préoccupations. Le congrès 2019 de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu les 30 et 31 mai 2019 à Sherbrooke et l'assemblée générale aura lieu le 1er juin 2019.

22 octobre 2018 : cocktail-bénéfice de la Fondation Monique-Fitz-Back à La Nef de Québec, sous la présidence d'honneur de Mme Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC. La Fondation Monique-Fitz-Back a pour mission de promouvoir l'éducation relative à l'environnement et à un milieu sain dans une perspective de développement durable. Un certificat de reconnaissance a été remis à Mme Lyne Beaudoin, vice-présidente aux relations du travail du syndicat du personnel de soutien et à Mme Gloanne Arsenault, éducatrice au service de garde à l'école de l'Harmonie (St-Édouard).

2 novembre 2018 : assermentation des députés du Parlement au gymnase de l'école Chabot.

2 novembre 2018 : présentation du projet « Le Spot » au Patro de Charlesbourg à la salle Jean-Léon « Le Prévost ». Ce projet est rendu possible grâce au financement de la Table d'Actions Préventives Jeunesse ainsi que de l'engagement de la Polyvalente de Charlesbourg et des Maisons des jeunes l'Intégrale et la Marginale. Ce projet permet à des jeunes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire de la Polyvalente de Charlesbourg, à une fréquence de deux midis par semaine, de vivre des activités sportives, récréatives et de réflexion. Présentation également du « gymnase interactif LÛ » où les jeunes acquièrent des connaissances et développent leurs capacités motrices. M. Bernard Brassard, commissaire, était également présent.

2 novembre 2018 : funérailles de David Bluteau, élève de la Polyvalente de Charlesbourg à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré.

Dévoilement de l'oeuvre érigée en mémoire des membres de la famille Carrier-Chamberland ayant perdu la vie au Burkina Faso lors d'une mission humanitaire.

Bonne Fête : 12 novembre : M. René Hudon

17 novembre : M. René Dion

1<sup>er</sup> décembre : Mme Marie-Claude Asselin

## **32. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### **M. Yves Savard**

- Il présente les actions posées à ce jour pour le déploiement du plan d'action numérique de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

### **Mme Annie Fournier**

- Donne des précisions sur le contenu des cours d'éducation à la sexualité et la mise en application dans nos écoles. Des rencontres d'information sont notamment prévues pour les parents et les conseils d'établissements.

## **33. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

### **Mme Nancy Bédard**

- Indique l'intention de transmettre une lettre de remerciement aux conseils d'établissements dans le dossier des demandes d'agrandissements. Elle se questionne sur les chiffres obtenus sur la capacité d'accueil dans nos établissements. Mme Marie-Claude Asselin l'informe qu'un suivi sera effectué.
- Fait part d'une problématique technique en lien avec le sondage électronique sur le projet éducatif, réalisé dans les écoles et transmis aux parents. En réponse à une autre question, Mme Marie-Claude Asselin indique que les questions des sondages pour les projets éducatifs sont sous l'égide des établissements et que chacun identifie les questions qu'il souhaite soumettre.

**M. Bernard Brassard**

- Souligne l'excellent travail du Centre de formation professionnelle de Fierbourg concernant les résultats financiers obtenus.
- Demande un suivi dans le dossier des écoles alternatives. Mme Annie Fournier indique que des travaux se tiennent avec la direction de l'école du Harfang-des-Neige et des représentants de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, notamment pour la disponibilité des locaux.

**M. Claude Giroux**

- Propose qu'une carte de Noël soit acheminée aux parents de la Commission scolaire, au nom des commissaires.

**34. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

René Dion

---

Martine Chouinard

## **Serment de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire**

Je, \_\_\_\_\_, ayant dûment été nommé(e), pour un mandat de deux ans, commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé à Québec (arrondissement de Beauport) ce 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Commissaire

Déclaré sous serment devant moi le 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Asselin  
Directrice générale

## **Serment de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire**

Je, \_\_\_\_\_, ayant dûment été nommé(e), pour un mandat de deux ans, commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé à Québec (arrondissement de Beauport) ce 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Commissaire

Déclaré sous serment devant moi le 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Asselin  
Directrice générale

## **Serment de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire ou secondaire**

Je, \_\_\_\_\_, ayant dûment été nommé(e), pour un mandat de deux ans, commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire ou secondaire, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Et j'ai signé à Québec (arrondissement de Beauport) ce 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Commissaire

Déclaré sous serment devant moi le 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Asselin  
Directrice générale

## **Serment de commissaire**

**Nomination du 6 novembre 2018**

Je, \_\_\_\_\_, déclare  
sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma  
charge de commissaire de la circonscription électorale numéro 6  
au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

\_\_\_\_\_  
Commissaire

Déclaré sous serment devant moi le 6<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Asselin  
Directrice générale